~~[illegible]~~ n°: 30.

Nous sous-signés nommés par l'Academie avons examiné la 3e. partie d'un ouvrage composé par m. le Cat &c qui a pour titre Pieces concernant la Taille dans lequel l'objet principal de l'Auteur est de demontrer 1°. les inconveniens de la situation horizontale des malades pendant l'operation de la Taille; 2°. de faire voir les dangers attachés a l'usage du Bistouri caché ou herniaire nouvellement appliqué a cette operation, ainsi que des tenettes a briser les pierres dans la Vessie; 3°. enfin de prouver les avantages de sa methode de tailler et la prefference de ses instrumens sur les precedens. Il nous a paru que l'auteur discutoit ces differens points avec toute la precision, le scavoir et la sagacité dont il est capable, que les raisons qu'il raporte pour demontrer son sentiment sont d'autant plus solides qu'elles sont apuyées sur de bons principes et surtout sur l'Anatomie, qu'enfin son instrument appellé Gorgeret Cystitome qui est ingenieusement imaginé

ARC 61 n° 57

paroit avoir tous les avantages que M.r —
le Cat son inventeur lui attribue. Nous
pensons donc que cet ouvrage sera bien recu
des maîtres de l'art, que l'auteur y soutient
toute la reputation qu'il s'est acquise —
depuis longtems et que l'Academie ne peut
lui refuser de prendre le Titre ~~d'associé~~
d'associé, puisqu'il se conforme a l'article
48 de nos reglemens qui porte, qu'aucun
des academiciens ne pourra prendre cette
qualité dans les ouvrages qui n'auront pas
eté aprouvés par l'Academie. Ceux qui
contreviendront au present reglement seront
exclus de plein droit de l'Academie.

a Paris ce 4.e 9.bre 1751.

Verdier   Delafaye

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE